



# Papierfabrik Palm

## **Auto-déclaration relative aux principes comportementaux**

02.01.2020

Papierfabrik Palm GmbH & Co. KG partage et défend les valeurs et obligations contenues dans le Global Compact des Nations Unies. Dans le cadre de nos champs d'actions nous soutenons ses prescriptions dans les domaines des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Cela se décline chez nous plus précisément selon les sujets de la façon suivante :

### **Droits de l'Homme**

1. Notre entreprise soutient et s'engage à respecter la Charte Internationale des Droits de l'Homme.
2. Notre entreprise veille à ne se rendre complice d'aucune violation de ces Droits.

### **Droit du Travail**

3. Notre entreprise veille à l'exercice de la liberté d'association et à la reconnaissance effective du droit aux négociations collectives.
4. Notre entreprise s'engage pour l'élimination de toute forme de travail forcé.
5. Notre entreprise s'engage pour l'abolition du travail des enfants. Elle s'interdit d'employer des jeunes n'ayant pas atteint l'âge minimum légal, c'est à dire moins de 15 ans ou encore soumis à l'obligation d'aller à l'école, selon l'âge le plus élevé des deux cas.
6. Notre entreprise s'engage pour l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi.
7. Notre entreprise veille à ce que ses salariés jouissent d'un accès égal à l'emploi et bénéficient d'un traitement égal dans leur emploi.
8. Notre entreprise s'engage à fournir des conditions de travail qui ne soient pas contraires aux exigences sanitaires et de sécurité.

### **Environnement**

9. Notre entreprise applique le principe de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
10. Notre entreprise prend des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
11. Notre entreprise favorise la mise au point et le développement de technologies respectueuses de l'environnement.



## Papierfabrik Palm

### Anti-corrupcion

12. Notre entreprise agit contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

### Auto-déclaration FSC®

13. Notre entreprise partage et défend les valeurs énoncées par FSC® comme stipulées dans le document 'Policy for the Association of Organization with FSC®' (FSC®-POL-01-004, juillet 2009). Tant que qu'elle est liée à FSC® Papierfabrik Palm GmbH & Co. KG s'engage, aujourd'hui comme à l'avenir, à ne prendre part, directement ou indirectement à aucune des activités inacceptables suivantes :

- a) Abattage illégal ou commerce illégal de bois ou de produits forestiers;
- b) Violation des Droits de l'Homme ou des droits traditionnels dans le cadre de l'exploitation forestière;
- c) Destruction de forêts protégées aux fins d'exploitation forestière;
- d) Conversion significative de forêts en plantations ou pour des usages non-forestiers;
- e) Introduction d'organismes génétiquement modifiés dans le cadre d'une exploitation forestière;
- f) Violation des Conventions Fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) telles que définies en 1998 par la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Au travers de notre Système Intégré de Management, nous disposons des moyens nous permettant de contrôler le bon respect des engagements et principes mentionnés ci-dessus, ainsi que de progresser dans leur développement au sein de notre entreprise.

Nous nous aidons également de nos différentes certifications, ISO 9001 / 14001 / 22000 / 50001 / OHSAS 18001 / FSC® / PEFC / EU-Ecolabel / Ange Bleu et de leurs exigences en termes de contrôles par audits.

Dr Wolfgang Palm  
Papierfabrik Palm GmbH & Co. KG